

Ligues compétition McDonald's
Rive-Sud
Inter-Rives
Séries éliminatoires 2010



Réglementation

Mars 2010

<http://www.liguesdecompetitionmcdonaldbsl-cn.qc.ca/>

Ligues compétition McDonald's
Rive-Sud
Inter-Rives
Séries éliminatoires 2010

Règlementation

Les règlements du jeu sont ceux de Hockey Québec et de l'A.C.H.A à l'exception de ceux qui sont énumérés ci-dessous.

Les présents règlements ont été adoptés lors du conseil d'administration de la Ligue le janvier 2010.

Partie 1 : Modalité des séries

1.1 : Horaire et classement des équipes

La conception des horaires des séries est de la responsabilité de la Ligue. Il n'y aura pas de tirage au sort. Le classement général de la saison régulière sera la méthode retenue pour placer les équipes dans l'horaire.

A la fin de la saison, la Ligue affichera l'horaire officiel des séries éliminatoires sur son site internet. <http://www.liguesdecompétitionmcdonaldbsl-cn.qc.ca/>

1.3: Horaire

L'horaire des séries sera expédié aux gouverneurs de chaque association. L'horaire officiel des séries sera toujours la version communiquée sur le site internet de la ligue.

1.4 Site des compétitions

Les sites des compétitions pour l'édition 2010 sont :

A) Rive-sud

Carrefour sportif, Amqui
Aréna David-Pelletier, Sayabec
Aréna Gérard-Duchaine, Causapscal

B) Inter-Rives

Aréna Guy-Carbonneau, Sept-Îles
Aréna Conrad-Parent, Sept-Îles
Aréna Mario-Vollant, Maliotenam

Ligues compétition McDonald's
Rive-Sud
Inter-Rives
Séries éliminatoires 2010

Partie 2 : FORMULE DES SÉRIES

a) Chaque équipe est assurée de jouer trois (3) parties.

2.1 Ligue McDonald's Rive-Sud

Atome et bantam:

Formule à huit (8) équipes.

Toutes les parties sont à finir. Il y aura prolongation, s'il y a égalité après les trois périodes réglementaires. Les modalités sont ceux de l'article 3.4 des présentes

Pee-wee :

Formule à sept (7) équipes.

Lors de la première ronde seulement, en cas d'égalité après trois périodes, il n'y aura pas de supplémentaire en raison d'un classement.

A compter de la deuxième ronde, soit la partie no S208 et les suivantes, les parties seront à finir. S'il y a égalité après les trois périodes réglementaires, il y aura prolongation selon les modalités de l'article 3.4 des présentes.

Midget :

Formule à six (6) équipes

Lors de la première ronde, en cas d'égalité après trois périodes, il n'y aura pas de supplémentaire en raison d'un classement.

A compter de la seconde ronde, soit la partie no S407 et les suivantes, les parties seront à finir. S'il y a égalité après les trois périodes réglementaires, il y aura prolongation selon les modalités de l'article 3.4 des présentes.

Ligues compétition McDonald's
Rive-Sud
Inter-Rives
Séries éliminatoires 2010

2.2 Ligue McDonald's Inter-Rives

Atome et midget :

Formule à six (6) équipes.

Lors de la première ronde, en cas d'égalité après trois périodes, il n'y aura pas de supplémentaire en raison d'un classement.

A compter de la seconde ronde et les suivantes, les parties seront à finir. S'il y a égalité après les trois périodes réglementaires, il y aura prolongation selon les modalités de l'article 3.4 des présentes.

Pee-wee:

Formule à sept (7) équipes.

Lors de la première ronde seulement, en cas d'égalité après trois périodes, il n'y aura pas de supplémentaire en raison d'un classement.

A compter de la deuxième ronde et les suivantes, les parties seront à finir. S'il y a égalité après les trois périodes réglementaires, il y aura prolongation selon les modalités de l'article 3.4 des présentes.

Bantam :

Formule à huit (8) équipes

Toutes les parties sont à finir. Il y aura prolongation, s'il y a égalité après les trois périodes réglementaires. Les modalités sont ceux de l'article 3.4 des présentes

Ligues compétition McDonald's
Rive-Sud
Inter-Rives
Séries éliminatoires 2010

Partie 3 : Règles de jeu

3.1 Couleur des gilets

L'équipe visiteur porte la couleur foncée, tandis que l'équipe locale porte la couleur pâle.

3.2 Temps des parties : Ligue Rive-Sud

- a) Trois (3) minutes de réchauffement avant le début de la partie.
- b) Les parties pourront débuter quinze (15) minutes avant l'heure prévue.
- c) Le temps des parties sera les suivants pour toutes les catégories :
 - 1^{ère} période : Dix (10) minutes chronométrées.
 - 2^{ème} et 3^{ème} période : Quinze (15) minutes chronométrées.
- d) S'il existe une différence de 5 buts ou plus après deux (2) périodes, le temps ne sera plus chronométré à moins que la différence soit réduite à quatre (4) buts. Dans ce cas, le règlement prévu pour le chronométrage sera appliqué jusqu'à ce que la différence redevienne de cinq (5) buts. Lorsque le temps n'est pas chronométré, il y aura arrêt de chronomètre seulement dans le cas d'une blessure ou si la rondelle quitte la patinoire.
- e) Une (1) minute de repos sera accordée entre la première et la deuxième période.
- f) La surface glacée sera refaite entre la deuxième et la troisième période. Toutefois, en cas de retard à l'horaire, la Ligue se réserve le droit de prendre les décisions qui s'imposent afin de récupérer le retard.

Ligues compétition McDonald's
Rive-Sud
Inter-Rives
Séries éliminatoires 2010

3.2.1 Temps des parties : Ligue Inter-Rives

- a) Trois (3) minutes de réchauffement avant le début de la partie.
- b) Les parties pourront débuter quinze (15) minutes avant l'heure prévue.
- c) Le temps des parties sera les suivants pour toutes les catégories :
 - 1^{ère} et 2^{ème} période : Dix (10) minutes chronométrées.
 - 3^{ème} période : Quinze (15) minutes chronométrées.
- d) S'il existe une différence de 5 buts ou plus après deux (2) périodes, le temps ne sera plus chronométré à moins que la différence soit réduite à quatre (4) buts. Dans ce cas, le règlement prévu pour le chronométrage sera appliqué jusqu'à ce que la différence redevienne de cinq (5) buts. Lorsque le temps n'est pas chronométré, il y aura arrêt de chronomètre seulement dans le cas d'une blessure ou si la rondelle quitte la patinoire.
- e) Une (1) minute de repos sera accordée entre la première et la deuxième période.
- f) La surface glacée sera refaite entre la deuxième et la troisième période. Toutefois, en cas de retard à l'horaire, la Ligue se réserve le droit de prendre les décisions qui s'imposent afin de récupérer le retard.
- g) **L'heure des finales de dimanche sera déterminée officiellement le samedi soir et ce, dans le respect des contraintes de transport des équipes du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie.**

3.3 Franc jeu

- a) **Franc jeu :**
La formule Franc jeu sera appliquée lors des séries. Référence 7.7 des Règlements administratifs de Hockey Québec.

Atome :	10 minutes et moins
Pee-wee :	12 minutes et moins
Bantam :	16 minutes et moins
Midget :	20 minutes et moins

Ligues compétition McDonald's
Rive-Sud
Inter-Rives
Séries éliminatoires 2010

3.4 Temps supplémentaire

a) Quatre contre quatre

Après l'application des règles de la formule Franc Jeu lorsque les matchs sont à finir, en cas d'égalité après les trois périodes de jeu réglementaires, il y aura période de surtemps selon le mode suivant :

Une seule période supplémentaire de **TROIS minutes** à temps arrêté, avec un alignement de quatre joueurs par équipe plus un gardien de but, à l'exception des joueurs punis qui doivent servir leur punition et de l'application des règles de la formule Franc Jeu. Le premier but marqué met fin au match. Après cette période de surtemps de TROIS minutes, si l'égalité persiste, il y aura fusillade telle que stipulée à l'article 9.7.2 des Règles administratifs de Hockey Québec.

N. B. L'application finale du règlement sera en fonction du texte officiel des Règlements de Hockey Québec.

Ligues compétition McDonald's
Rive-Sud
Inter-Rives
Séries éliminatoires 2010

Partie 4 : Éthique et discipline

Afin que les séries se déroulent rondement dans l'harmonie, les équipes devront respecter les règles suivantes :

- a) Être présent à leur site de compétition une (1) heure avant la partie.
- b) Lors de son arrivée pour sa première partie, le responsable de l'équipe doit s'enregistrer auprès du responsable du site de compétition. Il lui remettra ses coordonnées, et son lieu d'hébergement. L'organisation locale du site de compétition doit pouvoir rejoindre facilement et en tout temps le responsable d'équipe.
- c) Aucun parent ne sera toléré dans les vestiaires et sous les estrades.
- d) Les équipes devront quitter la chambre des joueurs 30 minutes après chaque partie. L'équipe sera responsable de la propreté et du bien d'autrui. S'il y a bris dans la chambre, l'équipe fautive devra payer les dommages.
- e) Il est entendu que les comités organisateurs locaux et la Ligue déclinent toute responsabilité, en ce qui concerne, vol, bris ou perte de matériel, blessures corporelles ou autres dommages subits par les participants.
- f) Pendant la durée des séries, tous les joueurs participants ainsi que le personnel d'encadrement pourront entrer gratuitement sur tous les sites de compétition de la ligue. Ils devront présenter le 'Laissez passer' reçus avant la tenue des compétitions par l'entremise de leur gouverneur. La ligue ne remplacera pas les 'Laissez passer' perdus ou oubliés.
- g) Tout cas de discipline sera traité par le Comité de discipline de la ligue.
- h) Résultats et horaire :
L'horaire officielle et les résultats seront diffusé et mise à jour au 15 minutes sur le site de la ligue.

<http://www.liguesdecompetitionmcdonaldbsl-cn.qc.ca/>

Bonne compétition.